

La Province de Namur engage un **PÉDOPSYCHIATRE (F/H/X)**

POSTE À POURVOIR

- **Service de santé mentale de Ciney : 8 heures/semaine**
- **Service de santé mentale de Gembloux : 10 heures/semaine**

CONTEXTE

Les Services de Santé Mentale (SSM) sont des structures ambulatoires agréées et subventionnées par l'AVIQ. Elles se composent d'équipes pluridisciplinaires.

Le **SSM de Ciney** se compose d'une équipe pluridisciplinaire « adultes » et d'une équipe pluridisciplinaire « enfants ».

Le **SSM Gembloux** se compose d'une équipe généraliste qui prend en charge des suivis et thérapies individuels, de couple ou de famille qui peuvent concerner autant les enfants, les adolescents que les adultes. Toutes les problématiques psychologiques peuvent être abordées.

MISSIONS

Il assure le suivi médical des enfants et adolescents présentant des troubles ou des difficultés d'ordre psychique. Son rôle consiste:

- à poser un diagnostic sur base d'observations cliniques et d'entretiens avec le patient
- à prescrire d'éventuels examens complémentaires
- à proposer des mesures thérapeutiques adaptées : médication, psychothérapie, et le cas échéant hospitalisation
- à rédiger des rapports et/ou des certificats médicaux

Il veille à la bonne communication des informations relatives aux soins de santé, en ce compris la médication, au médecin généraliste ou aux autres professionnels de santé qui ont référé le bénéficiaire, avec l'accord du bénéficiaire ou de son représentant légal.

TÂCHES

Le pédo-psychiatre :

- travaille en étroite collaboration avec les différents intervenants du SSM
- collabore aux activités complémentaires et à celles liées au fonctionnement en réseau, sur le plan du contenu thérapeutique

- participe aux réunions de travail qui concernent l'activité thérapeutique et l'organisation du SSM.

Intégré au sein de l'équipe pluridisciplinaire, il collabore étroitement avec le directeur administratif & le directeur thérapeutique. Ils veillent conjointement :

- à la continuité, à l'efficacité et à la qualité des missions
- à donner une réponse la plus rapide possible aux demandeurs, en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire.
- il assure une activité clinique de consultation, de diagnostic et d'expertise dans le cadre de missions précises (aide à la jeunesse, handicap, justice, mutuelles, etc.)
- il rédige des rapports médicaux
- il tient à jour les dossiers médicaux informatisés de sa patientèle.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine et d'une spécialisation en pédopsychiatrie.
- Disposer d'une formation complémentaire en psychothérapie est un atout.

OFFRE

- Postes pérennes sous conventions d'indépendant
- Rétribution sur base d'une déclaration de créance mensuelle, au taux horaire actuel de 112,16 €
- Prise en charge, au départ du domicile, des frais de déplacement liés à l'exercice de la fonction, au taux établi annuellement par le SPF Finances et actuellement de 0.4280 €/km
- Respect de la liberté thérapeutique
- Cadre de travail dynamique et respectueux, en collaboration avec une Institution résolument tournée vers l'avenir.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Les candidatures doivent être adressées par pli simple, à Monsieur Valéry ZUINEN, Directeur général, BP 50000 à 5000 NAMUR, ou introduites par mail, à l'adresse secretariat.vm@province.namur.be.

Elles seront accompagnées, sous peine d'irrecevabilité, d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae détaillé et d'une copie du diplôme requis.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Madame Linda GOUKENS (081/77.52.33 - linda.goukens@province.namur.be)

Madame Espérance DELVAUX (081/77.53.84 - esperanze.delvaux@province.namur.be)